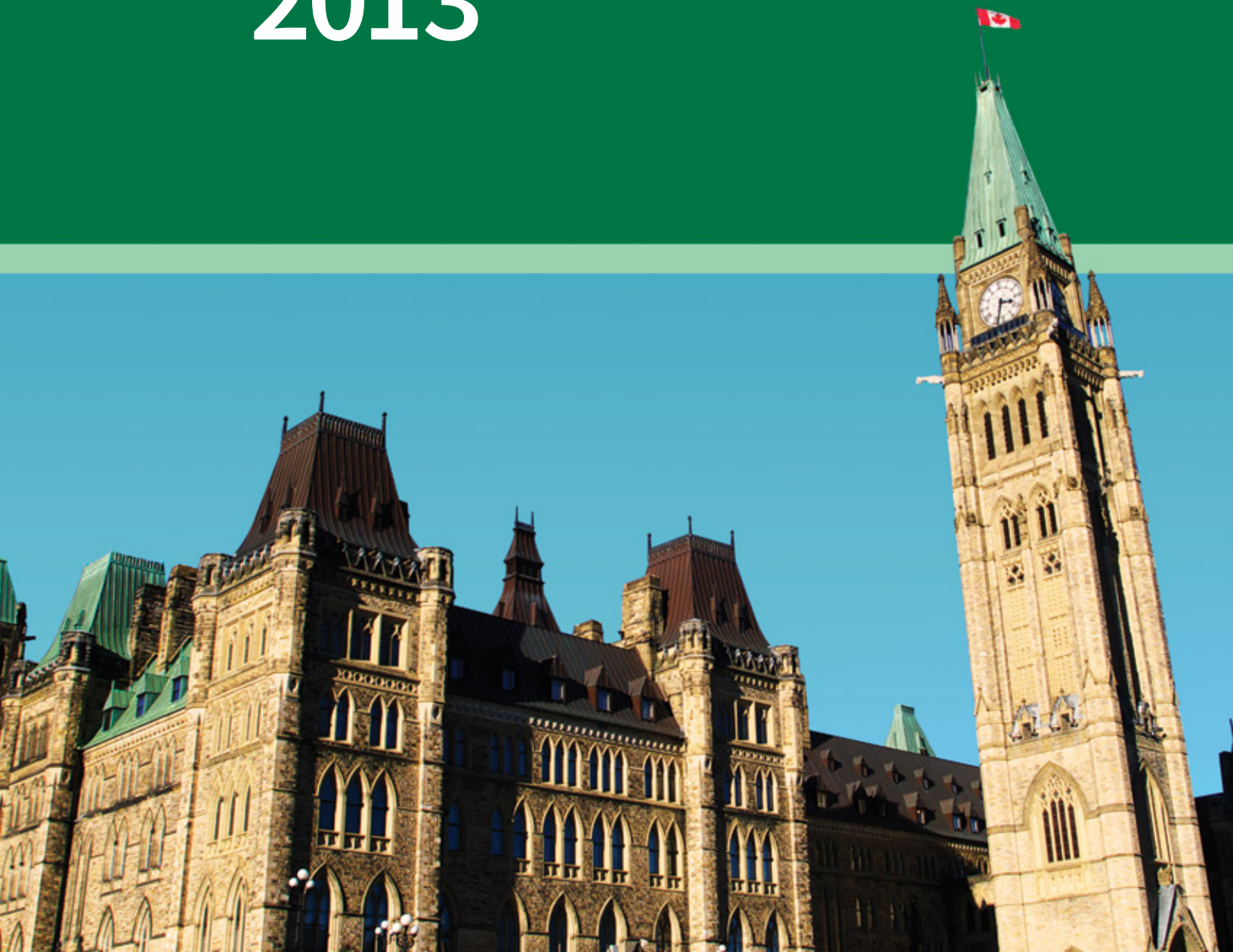




CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES RAPPORT AUX CANADIENS 2013



Chaque année, le *Rapport aux Canadiens* est mis à jour pour présenter les faits saillants du travail des députés du Canada et des efforts que déploie l'Administration de la Chambre des communes pour appuyer leurs activités quotidiennes.

En levant le voile sur les travaux de la Chambre des communes et en sensibilisant davantage le public au système parlementaire canadien, le *Rapport aux Canadiens* contribue à la transparence de la gouvernance publique à laquelle s'attendent tous les Canadiens.

Période visée par le rapport : du 1er avril 2012 au 31 mars 2013

Session parlementaire durant la période visée : 1^{re} session, 41^e législature (2 juin 2011 – à ce jour)

Nombre total de jours de séance : 128

Service de renseignements
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999
Téléphone : 613-992-4793
ATS : 613-995-2266

Catalogue n° : X9-27/2013F-PDF
ISSN : 1716-8570

Photographies © Chambre des communes

TABLE DES MATIÈRES

3	BILAN DE L'ANNÉE
7	PORTRAIT DES DÉPUTÉS
10	ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS
18	APERÇU DE LA CHAMBRE
23	EXAMEN DU RENDEMENT
28	EXAMEN FINANCIER

BILAN DE L'ANNÉE



MESSAGE DU PRÉSIDENT



En qualité de Président de la Chambre des communes, je suis fier de présenter le *Rapport aux Canadiens* pour l'exercice financier 2012-2013. Ce rapport brosse un tableau du travail des députés du Canada et donne un aperçu du rôle de soutien qu'assure en coulisse l'Administration de la Chambre des communes.

Entre autres fonctions, il me revient, à titre de Président, de maintenir l'ordre à la Chambre et de présider le Bureau de régie interne, un organe qui supervise toutes les questions de politique administrative et financière qui touchent la Chambre des communes. Dans ces deux domaines, les Canadiens accordent de l'importance à la reddition de comptes et à la transparence, et nous nous appliquons constamment à réaliser des améliorations en ce sens.

Dans le cadre de son engagement envers la transparence, non seulement l'Administration de la Chambre publie chaque année son *Rapport aux Canadiens*, mais elle publie également un *Aperçu stratégique* à chaque nouvelle législature. Déposé en septembre 2012, l'*Aperçu stratégique* pour la 41^e législature détaille clairement les objectifs et les initiatives proposées de l'Administration de la Chambre pour la législature en cours.

L'an dernier, afin d'administrer les activités de la Chambre de façon responsable pour le compte des Canadiens, le Bureau de régie interne a approuvé l'Examen stratégique et fonctionnel pour la Chambre des communes. Cette stratégie de réduction des coûts permettra à la Chambre de diminuer ses dépenses de 6,9 p. 100 d'ici 2014-2015 et témoigne de notre engagement soutenu à vouloir accomplir notre travail de la façon la plus responsable possible sur le plan financier.

Toujours en 2012, le Canada a eu l'occasion de faire connaître ses usages parlementaires au reste du monde. Le Président du Sénat et moi avons eu l'honneur d'accueillir la 127^e Assemblée de l'Union interparlementaire dans la ville historique de Québec, en octobre 2012. Axée sur la citoyenneté et la diversité culturelle, l'Assemblée a réuni plus de 1 200 participants issus de 129 parlements du monde entier. La diplomatie parlementaire est un aspect important de la marque du Canada sur la scène internationale; organiser de telles conférences contribue à faire connaître notre pays au reste du monde et à tisser des liens diplomatiques importants avec nos homologues parlementaires des quatre coins du globe.

Que vous lisiez cette édition du *Rapport aux Canadiens* dans son nouveau format en ligne ou en format imprimé, je vous invite à explorer son compte rendu de l'année qui vient de s'écouler. La section Portrait des députés présente des renseignements démographiques sur les 308 représentants élus du Canada. Le résumé des Activités des députés, quant à lui, explique comment les députés se sont acquittés de leurs responsabilités à la Chambre, dans les comités et sur la scène internationale au cours du dernier exercice financier.

Au nom de tous les députés et de l'Administration de la Chambre des communes, j'espère que vous aurez plaisir à parcourir cet aperçu du travail réalisé à la Chambre pour le compte de tous les Canadiens.

Andrew Scheer, député
Président de la Chambre des communes

MESSAGE DE LA GREFFIÈRE



Le *Rapport aux Canadiens*, publié chaque année, est l'occasion pour l'Administration de la Chambre des communes de faire connaître aux Canadiens le travail et les réalisations qu'elle accomplit habituellement en coulisse.

En qualité de greffière de la Chambre des communes, je relève du Président de la Chambre et le conseille – lui et tous les autres députés – sur l'interprétation des règles, des précédents et des usages parlementaires. À l'extérieur de la Chambre, je suis chargée de veiller à ce que l'Administration de la Chambre exerce ses activités d'une manière qui témoigne d'une saine gouvernance. Je ne parviendrais pas à accomplir un travail si important sans le soutien de mon équipe de gestion, qui se compose de spécialistes de la procédure parlementaire, de la technologie de l'information, de la sécurité, des ressources humaines, de la planification organisationnelle, des communications, des finances et du droit.

Reposant sur trois valeurs fondamentales – l'excellence professionnelle, le respect du processus démocratique et l'équilibre entre la continuité et le changement – le mandat de l'Administration de la Chambre vise à offrir à tous les députés un soutien, des conseils et des services impartiaux. Au cours de la dernière année, nous avons revu l'ensemble de nos pratiques administratives et apporté les changements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans l'Examen stratégique et fonctionnel. Parallèlement, nous nous sommes préparés à la fermeture éventuelle de l'édifice du Centre, et notamment de la Chambre, dans le cadre du projet de rénovation à long terme.

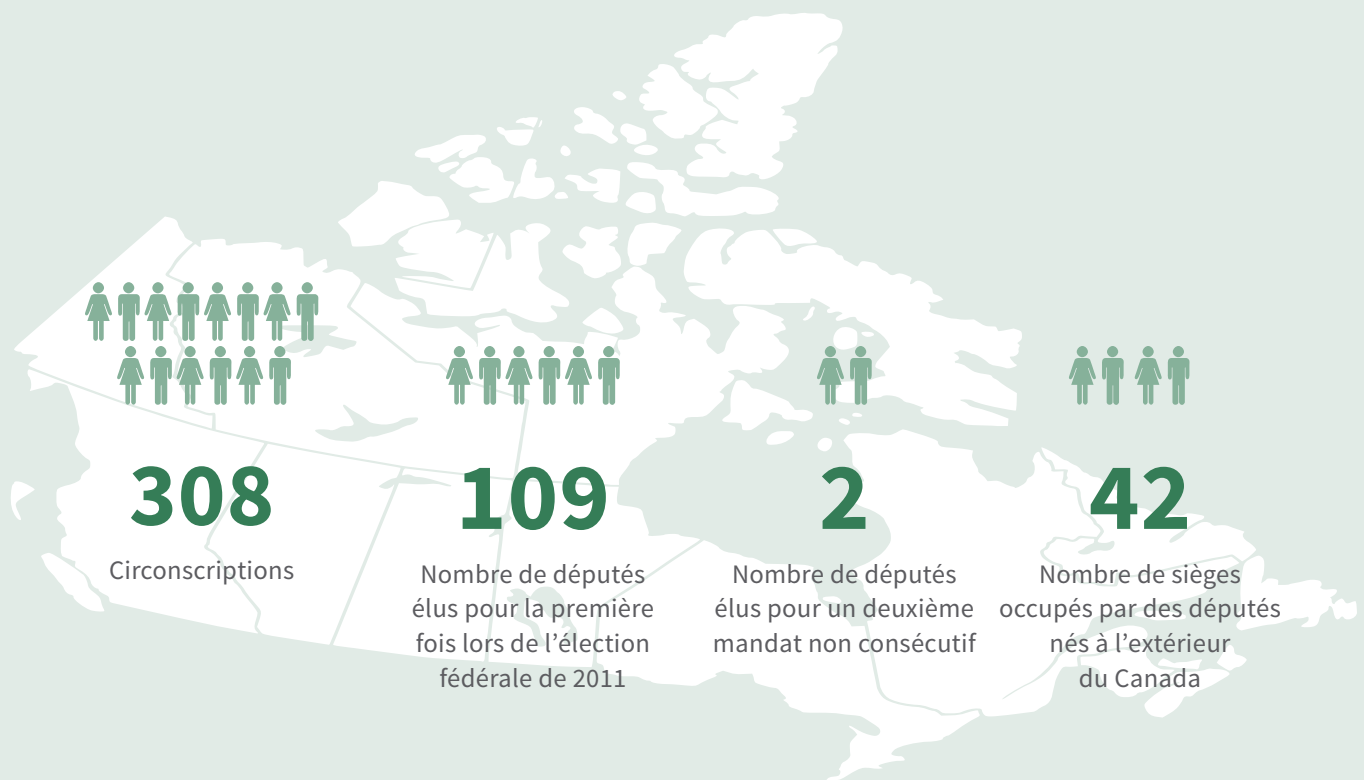
Pour obtenir plus de détails sur les activités de l'Administration de la Chambre, je vous invite à consulter la section Examen du rendement de ce *Rapport aux Canadiens*. Nous y faisons le point sur plusieurs grands projets qui ont été entrepris pour faire progresser les objectifs stratégiques énoncés dans l'*Aperçu stratégique pour la 41^e législature*.

Je suis extrêmement fière du travail qui est décrit dans ce rapport. C'est pour moi un privilège de présenter aux Canadiens, au nom de tout le personnel de l'Administration de la Chambre des communes, cet aperçu unique du travail que nous accomplissons chaque jour pour appuyer les députés du Canada.

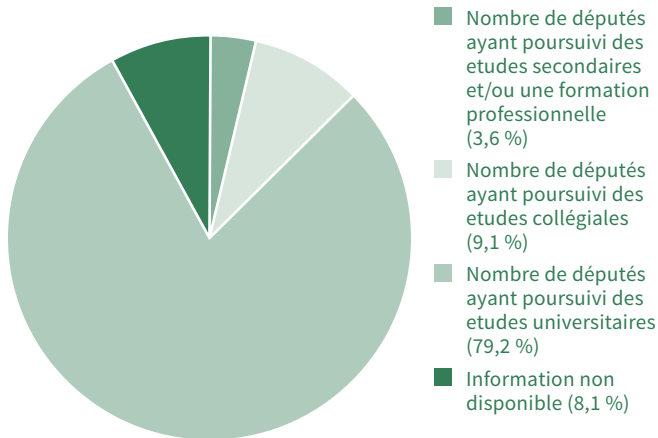
Audrey O'Brien
Greffière de la Chambre des communes

PORTRAIT DES DÉPUTÉS

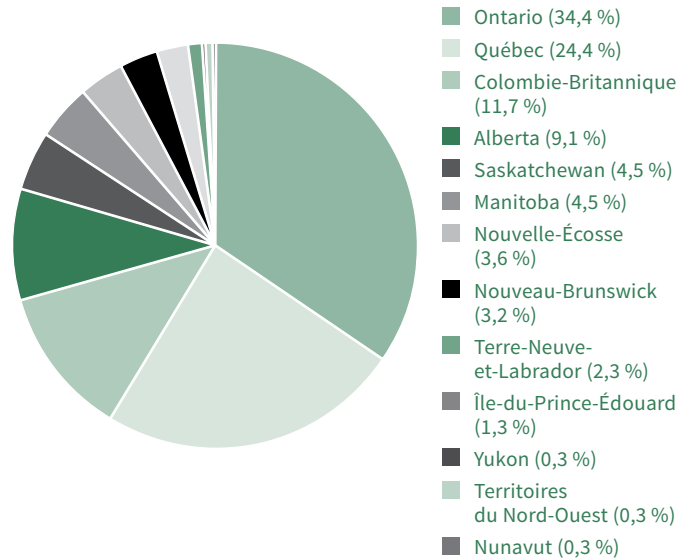
(EN DATE DU 31 MARS 2013)



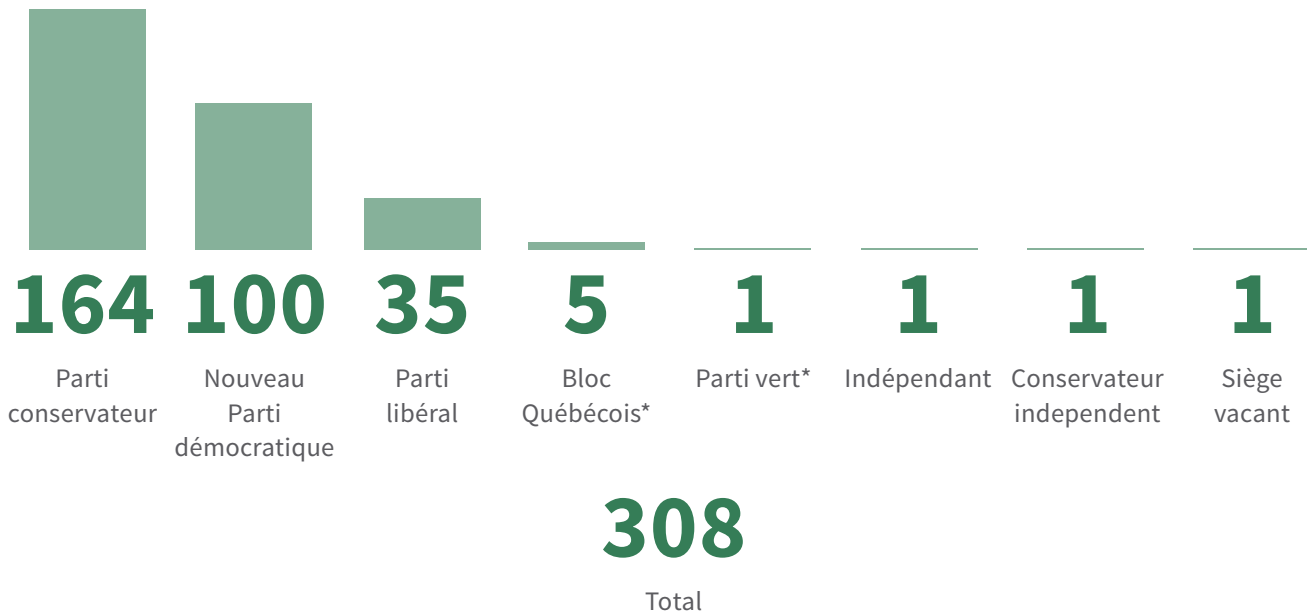
ÉTUDES



CIRCONSCRIPTIONS

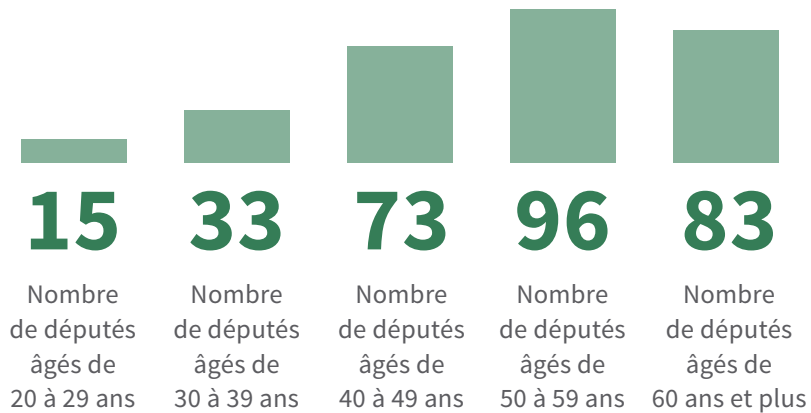


NOMBRE DE DÉPUTÉS PAR PARTI POLITIQUE

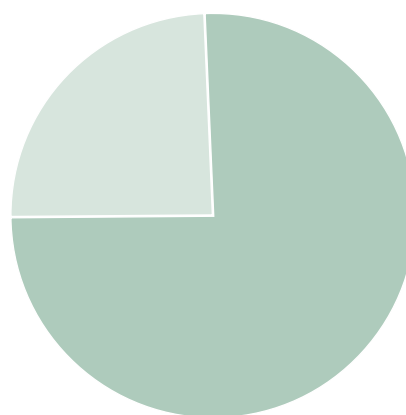
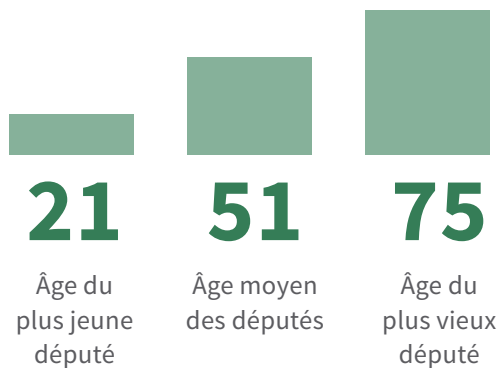


* N'a pas le statut de parti officiel. Un parti politique doit compter au moins 12 députés à la Chambre des communes pour être un « parti reconnu » aux fins des délibérations parlementaires.

DÉMOGRAPHIE



* L'information sur l'âge n'est pas disponible pour sept députés.

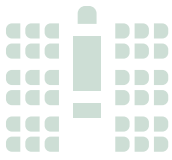


232
Nombre de
sièges occupés
par des hommes

75
Nombre de
sièges occupés
par des femmes

ACTIVITÉS DES DÉPUTÉS





À LA CHAMBRE

L'an dernier, les projets de loi déposés portaient notamment sur la promotion de la croissance économique dans le Nord du Canada, le renforcement du système de sécurité pour les pétroliers, et la modification des règles régissant l'ordre de succession au trône pour suivre l'usage observé dans d'autres pays du Commonwealth.

23

Projets de loi émanant du gouvernement

- La croissance économique dans le Nord du Canada
- L'ordre de succession au trône dans la monarchie canadienne
- La sûreté du transport maritime et la prévention des déversements pétroliers
- La responsabilité et la transparence au sein de la Gendarmerie royale du Canada
- L'expulsion du Canada de dangereux criminels étrangers
- Les prestations d'assurance-emploi pour les parents d'enfants gravement malades ou blessés
- Les réformes des régimes de pension des députés et d'autres fonctionnaires
- La création du Musée canadien de l'histoire
- L'amélioration du programme fédéral de protection des témoins

78

Projets de loi émanant des députés

- Le *Code criminel* (13 projets de loi)
- L'impôt sur le revenu et la taxe d'accise (10 projets de loi)
- L'indemnisation, le régime de pensions et l'assurance-emploi (10 projets de loi)
- La santé (7 projets de loi)
- L'environnement (6 projets de loi)
- Les transports (4 projets de loi)
- L'immigration (3 projets de loi)
- Le commerce international et intérieur (3 projets de loi)

128

Nombre de jours de séance en 2012-2013

39

Nombre moyen de questions posées durant chaque jour de séance lors de la période des questions

716

Nombre de questions écrites soumises

10

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des rappels au Règlement soulevés à la Chambre

6

Nombre de décisions rendues par le Président en réponse à des questions de privilège soulevées à la Chambre

2 464

Documents déposés lors des affaires courantes

Le dépôt d'un document est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent être déposés à la Chambre par le gouvernement, notamment les rapports sur les études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels d'un certain nombre d'institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports sur le rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Les comités, quant à eux, présentent à la Chambre leurs rapports d'étude et peuvent demander au gouvernement de répondre à ces rapports. Collectivement, ces documents sont ce qu'on appelle des documents parlementaires.



DANS LES COMITÉS

En s'appuyant sur le témoignage de milliers de spécialistes techniques et d'autres citoyens canadiens, les députés ont étudié des questions importantes comme la propriété intellectuelle, les technologies du transport et les espèces envahissantes qui représentent une menace pour l'écosystème du Canada.

3 475

Comparutions de témoins

24 Comités permanents	<ul style="list-style-type: none">• Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique*• Affaires autochtones et développement du Grand Nord• Affaires étrangères et développement international• Agriculture et agroalimentaire• Anciens combattants• Citoyenneté et immigration• Commerce international• Comptes publics*• Condition féminine*• Défense nationale• Environnement et développement durable• Finances• Industrie, sciences et technologie• Justice et droits de la personne• Langues officielles• Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires*• Patrimoine canadien• Pêches et océans• Procédure et affaires de la Chambre• Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées• Ressources naturelles• Santé• Sécurité publique et nationale• Transports, infrastructure et collectivités
2 Comités mixtes permanents	<ul style="list-style-type: none">• Bibliothèque du Parlement• Examen de la réglementation*
2 Comités spéciaux	<ul style="list-style-type: none">• Comité spécial sur les coopératives• Comité spécial sur la violence faite aux femmes autochtones

* Comité présidé par un député de l'Opposition officielle et dont le vice-président est membre du parti au pouvoir.

12

Nombre de députés formant chaque comité permanent

1 134

Nombre total de réunions de comités

1 873

Nombre total d'heures de réunions de comités

3 475

Nombre de témoins ayant comparu

148

Nombre de rapports présentés

SUJETS ABORDÉS PAR LES COMITÉS

En raison de leur taille, les comités constituent un forum idéal pour discuter en profondeur d'une variété de sujets.

En 2012-2013, ils ont notamment abordé les sujets suivants :

- La vie privée et les médias sociaux
- La propriété intellectuelle
- La sécurité du système canadien d'immigration
- L'Accord de partenariat économique global (APEG) avec l'Inde
- Les pratiques de conservation urbaine
- Le harcèlement sexuel dans les milieux de travail fédéraux
- Les obstacles qui empêchent de pourvoir les emplois peu spécialisés
- Les espèces envahissantes qui représentent une menace pour le bassin des Grands Lacs
- Les technologies de transport novatrices



À L'ÉTRANGER

Les députés jouent un rôle important pour renforcer les liens du Canada avec d'autres pays. L'an dernier, le Parlement a reçu des délégations du Mexique, de la France, d'Israël, de la Tanzanie, de la Corée du Sud et d'autres pays des quatre coins du globe.

13

Visites de dignitaires étrangers

La Chambre des communes entretient des relations avec des parlementaires et des dignitaires de plusieurs pays ainsi que d'autres assemblées législatives du Canada. Comme le montre le tableau ci-dessous, la diplomatie parlementaire peut prendre différents visages :



Visites au Parlement de chefs d'État ou de gouvernement



Visites au Parlement de présidents ou de délégations parlementaires



Délégations parlementaires officielles dirigées par le Président de la Chambre



Conférences parlementaires auxquelles a assisté le Président de la Chambre



Activités d'associations interparlementaires auxquelles a participé le Canada



AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD

E

8 et 9 mai 2012

Rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires; ParlAmericas (Valparaíso, Chili)

E

15 au 19 juillet 2012

Sommet annuel de la Région économique du Nord-Ouest du Pacifique; Groupe interparlementaire Canada-États-Unis (Saskatoon)

D

7 au 9 septembre 2012

11^e réunion des Présidents des chambres basses du G8 (Washington, D.C.)

E

23 au 25 septembre 2012

Conférence de l'Alliance commerciale de la frontière canado-américaine; Groupe interparlementaire Canada-États-Unis (Washington, D.C.)

C

6 au 13 octobre 2012

Visite au Chili et au Costa Rica de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire

D E	21 au 26 octobre 2012	127 ^e Assemblée de l'Union interparlementaire (Québec)
A	22 octobre 2012	Visite au Canada de la très honorable Portia Simpson Miller, première ministre de la Jamaïque
A	28 novembre 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Enrique Peña Nieto, président élu des États-Unis du Mexique
D	31 janvier au 3 février 2013	30 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Victoria)



EUROPE

E	22 et 23 avril 2012	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région arctique; Association parlementaire Canada-Europe (Montréal)
E	23 au 27 avril 2012	Visite bilatérale au Canada; Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni (Ottawa, Québec, Fort McMurray)
A	14 mai 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Donald Tusk, premier ministre de la République de Pologne
B	28 mai au 1 ^{er} juin 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Milorad Živković, président de la Chambre des représentants de la République de Bosnie-Herzégovine, et d'une délégation parlementaire
A	16 août 2012	Visite au Canada de Son Excellence Mme Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne
C	19 au 26 mai 2012	Visite en Roumanie et en Croatie de l'honorable Andrew Scheer, Président de la Chambre des communes, et d'une délégation parlementaire
B	31 octobre au 7 novembre 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Hansjörg Walter, président du Conseil national suisse, et d'une délégation parlementaire
E	9 au 13 novembre 2012	58 ^e Session annuelle; Assemblée parlementaire de l'OTAN (Prague, République tchèque)
B	20 au 22 novembre 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Per Westerberg, président du Parlement du Royaume de la Suède
A	13 et 14 mars 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Jean-Marc Ayrault, premier ministre de la République française



ASIE ET AUSTRALIE

E	19 au 25 mai 2012	8 ^e Réunion bilatérale; Groupe interparlementaire Canada-Japon (Tokyo, Japon)
B	13 au 16 juillet 2012	Visite au Canada de l'honorable John Hogg, président du Sénat de l'Australie
E	31 août au 8 septembre 2012	Visite bilatérale en Inde; Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (Mumbai, Bangalore et Kerala, Inde)
E	12 au 17 octobre 2012	16 ^e Réunion bilatérale; Association législative Canada-Chine (Vancouver, Churchill, Ottawa)
A	4 décembre 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Kim Hwangsik, premier ministre de la République de Corée



MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

A	7 mai 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Shimon Peres, président de l'État d'Israël
A	4 octobre 2012	Visite au Canada de Son Excellence M. Jakaya Kikwete, président de la République Unie de Tanzanie
A	8 et 9 janvier 2013	Visite au Canada de Son Excellence M. Boni Yayi, président de la République du Bénin
D	10 au 13 janvier 2013	Réunion du Comité permanent de la Conférence des présidents d'Assemblée du Commonwealth (Swakopmund, Namibie)
E	19 au 26 janvier 2013	Visites bilatérales au Kenya et au Malawi; Association parlementaire Canada-Afrique

ASSOCIATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Parlement du Canada participe aux travaux d'associations interparlementaires officielles qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et leurs homologues de l'étranger.

ASSOCIATIONS MULTILATÉRALES

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe
- Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Association parlementaire du Commonwealth
- Union interparlementaire
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN
- ParlAmericas

ASSOCIATIONS BILATÉRALES ET GROUPES INTERPARLEMENTAIRES

- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis
- Groupe interparlementaire Canada-Allemagne
- Groupe interparlementaire Canada-Irlande
- Groupe interparlementaire Canada-Israël
- Groupe interparlementaire Canada-Italie

APERÇU DE LA CHAMBRE



LES FONCTIONS DES DÉPUTÉS

Depuis près de 150 ans, les députés défendent les principes et les usages de la démocratie canadienne, notamment en présentant les préoccupations régionales et locales des citoyens qui les ont élus. Les députés étudient les projets de loi présentés à la Chambre et se prononcent à leur sujet, participent aux réunions des comités et des caucus et s'acquittent d'un vaste éventail de fonctions dans leur circonscription. De plus, les députés représentent le Canada quand ils voyagent à l'étranger lors d'engagements officiels ou lorsqu'ils accueillent des dignitaires étrangers.

LE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail sur la Colline du Parlement et dans leur circonscription. Entre autres activités, l'Administration produit les publications quotidiennes de la Chambre des communes (en versions imprimée et électronique), fournit aux députés la connectivité technologique nécessaire et s'assure que la Cité parlementaire est sécuritaire et convenablement outillée pour permettre la tenue de différentes activités.

LA CHAMBRE

La Chambre est le lieu où les députés se réunissent pour débattre de questions d'importance nationale, pour recevoir des documents officiels déposés par les ministères et les organismes fédéraux et pour examiner des projets de loi et se prononcer sur ces derniers. Toutes ces activités se déroulent sous la direction du Président de la Chambre des communes (ou de l'un des occupants du Fauteuil).

L'Administration de la Chambre produit les publications requises pour chaque séance de la Chambre, fournit des conseils sur la procédure parlementaire et tient la liste des députés qui veulent prendre la parole lors des débats. Elle s'occupe également de diffuser les délibérations de la Chambre à la télévision et sur Internet.

LES COMITÉS

Lorsqu'ils siègent aux comités, les députés analysent de façon approfondie des questions qui sont importantes aux yeux des Canadiens. Ils étudient et modifient des projets de loi, examinent les dépenses du gouvernement, mènent des enquêtes et entendent les témoignages de spécialistes et d'autres citoyens.

L'Administration de la Chambre prépare les avis et les ordres du jour en prévision des réunions des comités, distribue les procès-verbaux après la tenue des réunions, coordonne la production des rapports de comité, prépare les plans de travail et organise les réunions. Elle assure l'accès sur demande aux délibérations des comités en ligne.

LES CAUCUS

La plupart des députés appartiennent à un parti politique. De concert avec les sénateurs de même affiliation politique, ils forment le caucus parlementaire de ce parti. Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter de certaines politiques, planifier des stratégies parlementaires et se concerter sur leur prise de position

concernant les questions débattues à la Chambre. Ces réunions, qui se tiennent à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et leurs opinions sans compromettre l'unité du parti.

L'Administration de la Chambre travaille étroitement avec les agents et les dirigeants de chacun des partis pour attribuer des locaux pour les réunions des caucus et des bureaux parlementaires pour les députés.

LES CIRCONSCRIPTIONS

Chacune des 308 circonscriptions du Canada (également appelées comtés ou circonscriptions électorales) élit un représentant à la Chambre des communes. Ce représentant devient alors le député de la circonscription. Chaque député a un bureau et emploie du personnel dans sa circonscription pour rester en contact avec la population en tout temps. Ainsi, les députés sont à la disposition des citoyens pour discuter des questions qui les préoccupent et pour les aider à accéder aux programmes et aux services du gouvernement fédéral. Ils assistent aussi à des événements communautaires importants. Habituellement, les députés passent une semaine par mois dans leur circonscription (et davantage lorsque la Chambre ne siège pas, pendant les périodes d'ajournement à l'été et à l'hiver).

L'Administration de la Chambre appuie le travail des députés dans les circonscriptions en leur fournissant des lignes téléphoniques et une connexion Internet haute vitesse dans leur bureau de circonscription principal. Elle leur accorde aussi un budget de bureau et assure les services de la paie pour le personnel en poste dans leurs bureaux à Ottawa et dans leur circonscription.

À L'ÉTRANGER

Qu'ils accueillent des visiteurs à la Chambre des communes ou qu'ils prennent part à des délégations pour visiter des

assemblées législatives étrangères ou encore assister à des conférences internationales, les députés participent activement à la diplomatie parlementaire, notamment en représentant notre pays auprès du reste du monde. Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays ainsi qu'à leur départ.

Fruit d'un partenariat entre l'Administration de la Chambre et le Sénat, la Direction des affaires internationales et interparlementaires planifie et coordonne les échanges parlementaires auxquels participent les Présidents du Sénat et de la Chambre ainsi que les activités des associations parlementaires canadiennes. De plus, la Direction soutient l'organisation des différentes activités protocolaires (comme les visites de chefs d'État étrangers au Canada) et des conférences qu'accueille le Parlement.

RÉGIR LA CHAMBRE

Forte de son mandat d'offrir un soutien, des conseils et des services impartiaux aux députés, l'Administration de la Chambre des communes s'appuie sur trois valeurs fondamentales :

LE RESPECT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

L'Administration de la Chambre croit en l'importance des institutions parlementaires et du processus démocratique, et elle s'emploie à les promouvoir et à les faire respecter.

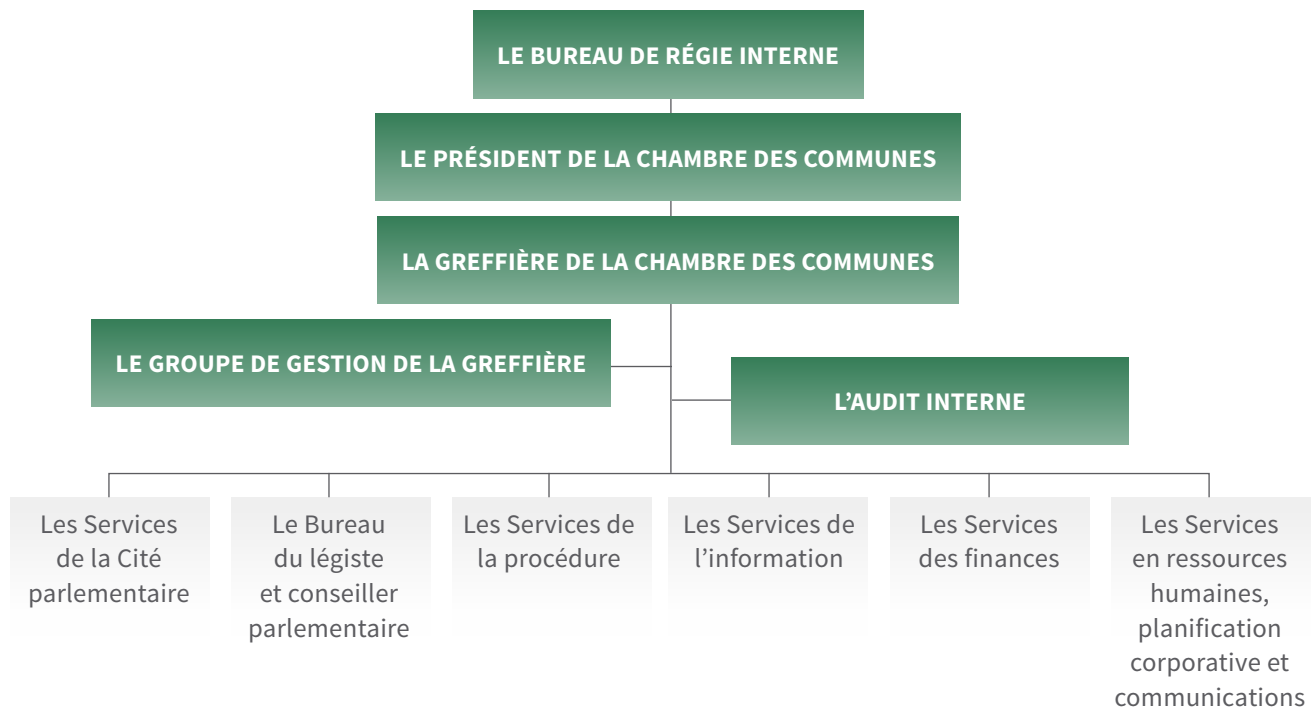
L'ÉQUILIBRE ENTRE LA CONTINUITÉ ET LE CHANGEMENT

L'Administration de la Chambre préserve la mémoire collective de la Chambre des communes et de ses traditions en favorisant son évolution pour garder le rythme avec la société canadienne, et elle assure la continuité institutionnelle tout en appuyant les députés à mesure que leurs besoins évoluent.

L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

L'Administration de la Chambre s'emploie à fournir un soutien efficace, responsable et impartial en agissant de façon éthique, responsable et intègre en tout temps.

L'organigramme ci-dessous montre la structure de gouvernance de l'Administration de la Chambre des communes.



LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Composé de députés issus de tous les partis politiques reconnus, le Bureau de régie interne est responsable de toutes les questions de politiques financières et administratives qui touchent la Chambre et ses députés, ses locaux, ses services et ses employés. Il est habilité à prendre des règlements administratifs et à régler l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de président du Bureau de régie interne, le Président est l'administrateur en chef de l'Administration de la Chambre, dont il assure la direction et la gestion générales. Entre autres fonctions administratives, le Président dépose des documents au nom du Bureau, dont le rapport *Dépenses par député* et le *Rapport aux Canadiens*.

LA GREFFIÈRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À titre de secrétaire du Bureau de régie interne, la greffière est la première dirigeante de l'Administration de la Chambre, et elle est chargée de la gestion courante du personnel de la Chambre. De plus, la greffière tient les comptes rendus des délibérations de la Chambre, et toutes les décisions que prend cette dernière doivent être authentifiées de sa signature.

LE GROUPE DE GESTION DE LA GREFFIÈRE

Formé des chefs des six secteurs administratifs de la Chambre, le Groupe de gestion de la greffière conseille la greffière au sujet de questions touchant l'administration de la Chambre des communes. Il met en œuvre les orientations stratégiques fixées par le Bureau de régie interne et s'assure que l'Administration de la Chambre a les ressources financières et humaines nécessaires pour s'acquitter de son mandat.

L'AUDIT INTERNE

En tant que champion des pratiques saines de gestion de la Chambre, l'Audit interne soutient le mandat de l'Administration de la Chambre en fournissant des services d'assurance, de gestion des risques et de consultation qui sont objectifs et qui présentent une valeur ajoutée sur le plan des pratiques stratégiques et de gestion.

LES SERVICES DE LA CITÉ PARLEMENTAIRE

Les Services de la Cité parlementaire s'assurent que la Chambre est sûre, sécuritaire, propre et convenablement équipée pour accueillir un vaste éventail d'activités. Ils sont également responsables de la planification à long terme des rénovations des installations et des services de soutien essentiels offerts au quotidien tels que les services de restauration, de transport et de livraison.

LE BUREAU DU LÉGISTE ET CONSEILLER PARLEMENTAIRE

Non seulement le Bureau du légiste et conseiller parlementaire fournit des avis et des services juridiques et législatifs complets, mais il est également habilité à intervenir dans les procédures judiciaires au nom de la Chambre et de ses députés pour veiller à la protection des privilèges et immunités parlementaires.

LES SERVICES DE LA PROCÉDURE

Non seulement les Services de la procédure conseillent le Président de la Chambre et les députés sur des questions d'ordre procédural et législatif, mais ils offrent aussi un soutien aux comités, effectuent des recherches, donnent de la formation sur les usages et la procédure parlementaires et coordonnent la participation des députés aux activités internationales et interparlementaires.

LES SERVICES DE L'INFORMATION

Les Services de l'information planifient, mettent en place et maintiennent des services de technologie et de gestion de l'information, tant à la Chambre que dans les bureaux de circonscription des députés. De plus, ils diffusent du contenu texte, audio et vidéo lors d'événements parlementaires.

LES SERVICES DES FINANCES

Insistant sur l'importance d'une saine gestion financière dans tous les secteurs de la Chambre, les Services des finances offrent à l'Administration de la Chambre, aux députés et à leur personnel des services consultatifs et un soutien opérationnel relativement aux politiques et à la planification financière, à la gestion financière et à la gestion du matériel et des contrats.

LES SERVICES EN RESSOURCES HUMAINES, PLANIFICATION CORPORATIVE ET COMMUNICATIONS

Les Ressources humaines sont chargées d'attirer, de recruter et de maintenir en poste des gens de talent pour le compte de l'Administration de la Chambre; la Planification corporative soutient la planification stratégique, la mesure du rendement et la continuité des opérations; et les Communications corporatives appuient les communications stratégiques du Bureau de régie interne et de l'Administration de la Chambre.

EXAMEN DU RENDEMENT



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

Appuyer les besoins changeants des députés et de l'institution.

- Améliorer l'accessibilité à des renseignements à jour sur la procédure et les règles parlementaires
- Améliorer l'accès des députés et des Canadiens à l'information parlementaire

PROJETS

Améliorer les services législatifs et le soutien offerts aux députés

Le Groupe de travail sur les pratiques exemplaires administratives relatives au processus législatif a formulé un certain nombre de recommandations pour améliorer la coordination des services législatifs offerts aux députés. Parmi ces recommandations, notons une meilleure diffusion interne et externe de l'information sur les rôles et les responsabilités liés au processus législatif, la simplification du processus de diffusion de l'information entre tous les contributeurs internes au processus législatif, et l'établissement des moyens d'accroître l'efficacité des processus internes.

En 2012-2013, la Direction des comités et des services législatifs, en collaboration avec les Services de l'information et la Bibliothèque du Parlement, a conçu et instauré un processus de consultation en ligne pour aider le Comité permanent des finances lors de ses consultations prébudgétaires.

Colliger les principales décisions relatives aux points de procédure rendues par le Président Milliken et ses confrères qui occupent le Fauteuil

Les délibérations de la Chambre des communes sont régies par un vaste ensemble de règles et d'usages qui ne figurent pas tous dans le *Règlement* de la Chambre. Les décisions que rend le Président de la Chambre contribuent à étayer les délibérations futures en donnant du poids à une jurisprudence établie ou en interprétant un usage dans un contexte inédit. Les décisions les plus importantes de chacun des Présidents sont réunies en recueil à la fin de leur mandat depuis les années 1970.

La préparation du recueil des décisions de l'ancien Président de la Chambre, Peter Milliken, s'est poursuivie en 2012-2013; la version préliminaire a été approuvée et le texte a été formaté aux fins de sa publication. Le travail préliminaire d'indexation du contenu du recueil a été amorcé.

Améliorer les versions en ligne des *Débats* et des *Témoignages*

Les *Débats* de la Chambre des communes (aussi appelés hansard) sont la transcription corrigée des délibérations de la Chambre des communes. Disponibles dans les deux langues officielles le lendemain après que la Chambre a siégé, ils sont produits directement à partir d'un enregistrement sonore des délibérations et des renseignements fournis par le personnel des *Débats* présent à la Chambre.

Les *Témoignages* sont le rapport corrigé des délibérations des comités. On y trouve des remarques formulées par les membres des comités et par les témoins. Les *Témoignages* ne sont publiés que lorsque les réunions ou certaines parties d'une réunion sont publiques.

En 2012-2013, un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer les versions en ligne des *Débats* et des *Témoignages*. Entre autres, notons l'ajout de liens intégrés vers des fichiers audio et vidéo, l'amélioration des capacités d'échange de l'information et l'ajout d'outils offrant un meilleur accès en ligne aux activités des députés.

Aider les comités à faire un meilleur usage des outils technologiques à leur disposition

Les processus ont été examinés pour faire en sorte que les mémoires adressés aux comités soient facilement et rapidement accessibles en ligne. De plus, des outils ont été mis au point pour orienter les comités qui veulent mener des consultations en ligne.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution.

- Faire progresser la vision et le plan à long terme qui prévoit la remise en état des édifices patrimoniaux et de leurs terrains et la construction d'autres installations parlementaires
- Maintenir la souplesse de notre infrastructure technologique
- Renforcer la protection de l'institution

PROJETS

Remettre en état les édifices patrimoniaux de la Cité parlementaire

Dans le cadre des travaux liés à la vision et au plan à long terme, les documents relatifs à la remise en état de l'édifice de l'Ouest, de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald (auparavant l'édifice de la Banque de Montréal) et de l'édifice Wellington ont été revus aux principales étapes pour vérifier que toutes les exigences parlementaires ont été intégrées et soumises à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. De plus, le Bureau de régie interne a approuvé les plans pour l'édifice de l'Ouest, et la coordination des travaux de construction à l'édifice Sir-John-A.-Macdonald a commencé.

Les édifices de l'Ouest et Wellington accueilleront les fonctions de l'édifice du Centre pendant les rénovations; en effet, ils hébergeront temporairement la Chambre, des salles de comité et des bureaux parlementaires. L'édifice Sir-John-A.-Macdonald accueillera de façon permanente les événements parlementaires spéciaux qui se tenaient auparavant à l'édifice de l'Ouest.

Enfin, l'Administration de la Chambre a continué de jouer un rôle de premier plan pour la planification, la conception et la mise en place des services de technologie de l'information et de l'infrastructure dans l'ensemble de la Cité parlementaire.

Accroître l'accès au sein de la Cité parlementaire

Afin de mieux répondre aux demandes d'accès aux installations parlementaires, de réservation de salles et de soutien événementiel, un nouveau Système de réservation et d'accès parlementaire (SRAP) a été mis au point et lancé avec succès en août 2012.

Assurer la sécurité de la Cité parlementaire

Les principes du Plan principal de sécurité (PPS) sont respectés et la mise en œuvre du plan demeure un processus continu. En centralisant la planification, l'élaboration et la mise en place des mesures de sécurité avec la Gendarmerie royale du Canada et le Service de sécurité du Sénat, le PPS permet de créer un environnement plus sûr et sécuritaire dans la Cité parlementaire pour les députés, le personnel de la Chambre et les visiteurs. Le projet de périmètre de sécurité, un élément central du PPS, a été élaboré et approuvé et la construction a débuté en 2012. Ce projet limitera les points d'entrée des véhicules sur la Colline du Parlement, et permettra de renforcer la surveillance du périmètre sans entraver l'accès aux piétons. Le projet est conforme aux principes de la vision et du plan à long terme et maintient un équilibre entre l'ouverture, l'accessibilité et la sécurité tout en respectant le caractère et la valeur patrimoniaux de la Colline du Parlement.

Offrir aux députés des solutions financières électroniques libre-service

À la suite d'un projet pilote mené en juin 2012, tous les députés peuvent désormais soumettre électroniquement leurs demandes de remboursement de dépenses liées aux frais de déplacement et de bureau par l'entremise d'un portail financier libre-service en ligne. Le portail, qui utilise des formulaires automatisés faciles d'utilisation dotés de contrôles et d'un tutoriel intégrés, offre une exactitude et une rapidité accrues du traitement des demandes, de leur soumission à leur remboursement.

L'Administration de la Chambre continue d'étudier la possibilité de passer d'un processus manuel sur papier à un processus électronique automatisé sans compromettre la sécurité de l'information financière des députés.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement.

- Offrir davantage d'occasions d'apprentissage pour les parlementaires et les hauts fonctionnaires des assemblées législatives au Canada et à l'étranger
- Sensibiliser le public à la Chambre des communes et préserver l'indépendance et les traditions de celle-ci

PROJETS

Publication de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*

Dans une institution aussi dynamique que la Chambre des communes, l'usage parlementaire évolue constamment. La seconde édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, qui documente la procédure parlementaire canadienne depuis la Confédération, a été publiée en 2009. Depuis, un certain nombre de nouveaux usages et de précédents ont été établis, rendant ainsi nécessaire, une fois de plus, la préparation d'une nouvelle édition révisée.

Au cours de 2012-2013, les rédacteurs des chapitres à mettre à jour ont été désignés, un outil de collaboration en ligne a été créé, la recherche nécessaire a été effectuée, les documents justificatifs à l'intention des rédacteurs ont été préparés, et ces derniers ont reçu la formation dont ils avaient besoin.

La troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* devrait être achevée et publiée en 2017-2018.

Organisation et accueil de la 127^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire

En octobre 2012, le Parlement du Canada a accueilli la conférence parlementaire la plus imposante de son histoire : la 127^e Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est tenue à Québec et à laquelle ont assisté quelque 1 500 délégués venant de plus de 150 pays.

La conférence était l'aboutissement de nombreux mois de préparation par une équipe dévouée qui a collaboré étroitement avec des partenaires comme le Sénat, la Bibliothèque du Parlement, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et divers services de sécurité. Le système d'inscription en ligne mis au point spécialement pour l'événement a joué un rôle particulièrement important, car il a contribué à surmonter un certain nombre de défis logistiques qu'avaient prévu les organisateurs.

Au dire des délégués, des Présidents et du Secrétariat de l'UIP, la conférence a été un franc succès. Les leçons apprises de cette expérience seront mises en application lors de la planification de conférences ultérieures qu'organisera le Parlement.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire.

- Renforcer la gouvernance pour optimiser l'utilisation des ressources publiques
- Améliorer le recrutement, la mobilisation et la relève de talents ainsi que la conservation du personnel
- Renforcer les pratiques de gestion environnementale
- Favoriser une approche intégrée de la gestion de l'information

PROJETS

Optimiser la prestation des services financiers

Un certain nombre de changements visant à améliorer les services financiers de la Chambre ont été ciblés, notamment : la création d'un centre d'expertise pour les activités d'approvisionnement, la modernisation des activités comptables, de même que l'amélioration des services de gestion financière et des services de gestion du matériel et des biens.

En 2012-2013, un nouveau modèle de prestation des services financiers a été mis au point et sa mise en œuvre a été amorcée.

Harmoniser les services d'impression et d'expédition

L'examen des services d'impression et d'expédition de la Chambre des communes s'est poursuivi en 2012-2013. Le travail de consolidation des différents guichets uniques et des comptoirs des Services d'impression en activité dans les édifices de la Cité parlementaire est en cours.

La phase II de ce projet continu a donné lieu à la fermeture des comptoirs situés dans l'édifice de la Confédération et du 131, rue Queen en janvier 2013; le comptoir de l'édifice de la Justice devrait fermer en juin 2013.

Améliorer les méthodes de recherche de l'Administration de la Chambre

Dans le cadre d'un processus de normalisation, de regroupement et de documentation des méthodes et des outils de recherche sur la procédure utilisés à l'Administration de la Chambre, un inventaire des fonds de recherche a permis de cerner des doublons et des possibilités de regroupement. L'un des quatre projets ciblés est déjà en cours; les trois autres devraient commencer en 2013-2014.

Améliorer les systèmes de gestion des ressources humaines

En 2012-2013, de nouvelles applications électroniques ont été mises en place afin d'offrir un meilleur service aux employés tout en améliorant la qualité des données de gestion des ressources humaines. Plus particulièrement, l'une des applications met à la disposition de tous les employés un outil libre-service offrant un accès sur demande aux renseignements sur leur paie et leurs avantages sociaux, ce qui permet de réduire la demande pour les relevés papier.

La gestion des incidents en milieu de travail sera également améliorée grâce à l'utilisation d'un nouveau système qui simplifie les processus opérationnels et offre des données plus exactes et en temps opportun.

EXAMEN FINANCIER



DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES PAR AUTORISATION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

		2012-2013				
Crédit	Nom du programme	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts
5	Dépenses du programme	290 904	17 087	307 991	287 012	20 979
(S)	Députés de la Chambre des communes *	118 246	(10 231)	108 015	108 015	0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 785	(1 875)	34 910	34 910	0
	Somme partielle, postes législatifs	155 031	(12 106)	142 925	142 925	0
	TOTAL	445 935	4 981	450 916	429 937	20 979

* *Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.*

DÉPENSES PRÉVUES COMPARATIVEMENT AUX DÉPENSES RÉELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

		2012-2013				
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires et ajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écarts	
Députés et agents supérieurs de la Chambre	257 198	(6 775)	250 423	237 366	13 057	
Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 324	(2 110)	7 214	4 309	2 905	
Administration de la Chambre	179 413	13 866	193 279	188 262	5 017	
TOTAL	445 935	4 981	450 916	429 937	20 979	

ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE

	DÉPENSES RÉELLES		BUDGET ETP
	\$	%	
Bureau de la greffière et Secrétariat	1 723	1 %	12
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 503	2 %	32
Services de la procédure	20 619	11 %	217
Services de la Cité parlementaire	53 103	28 %	785
Services de l'information	67 170	36 %	569
Services en ressources humaines, planification corporative et communications	32 069	17 %	133
Services des finances	10 075	5 %	115
TOTAL	188 262	100 %	1 863

